



LE PETIT BARBUSSE



Le journal trimestriel de l'école primaire
H. Barbusse réalisé et proposé par la fcpe :

fcpe-barbusse@orange.fr

Troisième trimestre 2008/2009

Edito



BILAN : SOIREE DE MOBILISATION DU 7 MARS 2009

**COURRIER ADRESSE A MONSIEUR XAVIER DARCOS - MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
POUR LE MAINTIEN ET LE RENFORCEMENT DU RASED**

Objet : Mobilisation des parents d'élèves pour le maintien et le renforcement des RASED à Mitry- Mory.

Monsieur Le Ministre,

Comme vous le savez, en novembre 2008 votre ministère annonçait la suppression de près de 3000 postes E et G pour la rentrée 2009/ 2010.

Après les grèves et mobilisations fédérant à la fois les enseignants, les élèves et les parents, vous avez changé votre stratégie et parlez maintenant de réformer l'organisation de leur travail (sédentarisation).

Bien qu'il ne soit plus question de suppressions « pures et dures », les changements annoncés laissent présager que bons nombres d'élèves en grande difficulté scolaire ne pourront plus bénéficier de l'aide des maîtres E et G dès la prochaine rentrée.

Cela inquiète fortement les parents d'élèves de notre commune et cette nouvelle organisation nous semble être tout simplement une étape intermédiaire avant la suppression des RASED telle que vous nous l'aviez annoncé en début d'année !!

C'est pourquoi nous avons organisé, en collaboration de l'ensemble des parents, des enseignants et avec le soutien des élus de notre ville, une soirée de mobilisation en faveur des RASED.

Cette rencontre (avril 2009) a été, pour nous, l'occasion d'échanger sur ce sujet et de faire signer une pétition demandant le maintien et le renforcement des RASED.

En effet, nous ne pouvions rester sans agir et souhaitons que vous sachiez à quel point :

- il est important de laisser aux élèves en difficulté la chance de bénéficier des compétences de maîtres spécialisés.
- Nous ne souhaitons pas la réduction mais le renforcement des effectifs des maîtres E et G.

J'ai donc le plaisir de vous faire parvenir, ci- joints, les originaux de 297 signatures recueillies dans le cadre de cette mobilisation.

Elles symbolisent de façon très concrète tout l'attachement que nous avons pour la qualité de la prise en charge des élèves en grande difficulté scolaire par des spécialistes.

La réforme des RASED ne laisse pas la population indifférente et la création de l'aide personnalisée ne peut en aucun cas se substituer à l'approche pluri- disciplinaires des maîtres E et G (aide pédagogique, psychologique et rééducative).

Au nom de l'ensemble des signataires de cette pétition, je sollicite de votre bienveillance la possibilité de revoir votre copie au sujet de cette réforme des RASED.

Pour une plus grande égalité des chances, je vous prie de bien vouloir renforcer les effectifs RASED qui travaillent de la maternelle au CE2 pour lutter contre l'échec scolaire et plus généralement contre la stigmatisation des élèves pour qui l'approche scolaire classique n'est pas aisée de prime abord.

Je reste à votre disposition pour échanger sur le sujet et vous remercie par avance, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous porterez à notre demande.

Très cordialement,

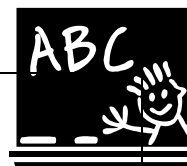
Maria GANITO - Présidente FCPE H BARBUSSE.



SOMMAIRE

Actualités Barbusse 2/4
Vous avez interrogé la fcpe ... 5/9

Info rentrée 2009/2010 10/11



Actualités BARBUSSE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 5 juin 2009

1. BILAN AIDE PERSONNALISEE :

L'aide personnalisée a concerné sur l'année scolaire 2008/2009 :

- * Octobre/janvier : 70 enfants
- * Janvier/Pâques : 67 enfants
- * Pâques/ juin : 72 enfants
- * Octobre/juin : 42 enfants suivis toute l'année

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des enfants et des familles dans le processus, - Meilleures connaissances des élèves et de leurs difficultés, - Constat qualitatif : <ul style="list-style-type: none"> - réels progrès scolaires pour les élèves en difficultés, - progrès d'ordre disciplinaire, - La confiance entre professeur et élève s'est renforcée car chaque enseignant a travaillé avec ses élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif ne convient pas aux élèves en grande difficulté, - Fatigue et lassitude des élèves ces dernières semaines.

L'équipe pédagogique a décidé d'arrêter l'aide personnalisée le 7 juin pour les raisons de fatigue et de lassitude des enfants en cette fin d'année.

Suite à cette première expérience de mise en place de l'aide personnalisée, l'équipe pédagogique pourra dès le mois d'octobre 2009 remettre en place le processus.

Deux possibilités d'intervention sont à l'étude :

- o 30 minutes du lundi au vendredi sur l'heure méridienne,
- o 45 minutes 3 fois par semaine sur l'heure méridienne.

LES ENSEIGNANTS METTENT L'ACCENT SUR L'IMPORTANCE DU RASED ET SUR LA NECESSITE DU MAINTIEN DE CE RESEAU POUR LES ELEVES EN TRES GRANDE DIFFICULTE

2. STAGE DE REMISE A NIVEAU

Les stages de remise à niveau concernent les enfants de CM1 et CM2 uniquement.

L'école Henri Barbusse a accueilli 25 élèves des écoles Barbusse et Joliot-Curie, encadrés par 4 enseignants.

Le bilan des enseignants est le même que pour l'aide personnalisée : le processus est efficace pour les enfants en petite difficulté mais pas pour les enfants en grande difficulté qui doivent être pris en charge par des enseignants spécialisés du Rased.

Prochaines stages prévus :

- 3 au 9 juillet ou 6 au 10 juillet,
- pour le mois d'août, la semaine du 24 au 28 août avait été envisagée mais Monsieur PENEZ - Elu - a précisé qu'il n'était pas possible d'organiser un stage à cette date car les locaux seront en travaux et nettoyage.

3. FERMETURE DEFINITIVE D'UNE CLASSE - L'effectif de l'école pour la rentrée 2009/2010 sera de 348 enfants (contre 394 cette année) soit une moyenne de 24.8 élèves/classe. Avec cette diminution d'effectif une fermeture de classe est programmée.

- Cette fermeture de classe va permettre à l'école de disposer d'une salle multifonctions : arts plastiques, salle vidéo, BCD ainsi qu'en salle des maîtres (salle périscolaire actuelle).
- La salle périscolaire sera au rez-de-chaussée - ce qui permettra aux animateurs de mieux surveiller les enfants se rendant aux toilettes (bâtiment de gauche)
- La salle des maîtres sera attribuée au Rased.

L'école fonctionnera sur 14 classes réparties ainsi :

Classes	Enseignants	Effectifs
CP	Madame JOACHIM	24
CP	Mademoiselle QUIGNIOT	24
CP/CE1	Madame MANDON	21 (13 + 8)
CE1	Monsieur COIGNET	27
CE1	Madame LALIGNE	27
CE2	Madame REGOLA (à mi-temps)	26
CE2	Mademoiselle CATANAS	25
CE2/CM2	Madame CUCIT	22 (8 + 14)
CM1	Monsieur LACROIX	25
CM1	Mademoiselle CHALLEND	25
CM1	Mademoiselle MESGUICH	25
CM1	Madame PRET	25
CM2	Monsieur BERTHELOT	26
CM2	Monsieur DRIOT	26

4. INFORMATIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2009/2010

La rentrée des élèves a lieu le jeudi 3 septembre

- à 8h20 pour les classes de CE1, CE2, CM1, CM2.
- à 9h00 pour les classes de CP. Les parents pourront accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la classe.

Modification et vote du règlement intérieur inclus dans le carnet de correspondance :

- 2 phrases seront supprimées du règlement : motifs d'absence, sanction pour la détérioration des livres.
- 1 point sera rajouté au règlement intérieur : « Dès la première semaine, les livres remis aux élèves devront être couverts. Ils seront restitués en l'état en fin d'année. » Les élèves doivent respecter le matériel appartenant à l'école. »

Les listes des élèves par classe, pour l'année scolaire 2009/2010, seront affichées fin juin. Elles seront fermes et définitives et ne pourront être modifiées, même à la demande de parents.

La constitution des classes se travaille en conseil de cycle et l'ensemble de l'équipe pédagogique les organise en fonction de plusieurs paramètres :

- * le niveau scolaire des enfants (classes homogènes),
- * les enfants à ne pas séparer,
- * les enfants à séparer,
- * équilibre entre filles et garçons ...

Le budget municipal est de 27,45 €/enfant. Les commandes ont été passées. Madame DOUTRELEAU souhaite connaître dès le mois d'avril les prestataires retenus par la Mairie afin de mieux organiser les commandes.

5. POINTS DIVERS

EMPLOI VIE SCOLAIRE - Madame Hélène BAUDOIN

L'ensemble du conseil d'école souhaite le renouvellement de Madame Hélène BAUDOIN au poste d'EVS.

Son contrat arrivant à terme le 30 juin 2009, Madame BAUDOIN est en attente d'une décision ministérielle - Ministère de l'Education Nationale - afin que le renouvellement de son contrat puisse se faire auprès du pôle emploi de la ville.

Le conseil d'école met en avant l'efficacité de Madame BAUDOIN et son souhait de la compter parmi l'équipe pédagogique en septembre prochain.

La fcpa a adressé des courriers en ce sens à Messieurs DARCOS (Ministre de l'Education Nationale) et MARCHAL (Inspecteur) ; jusque là restés dans réponse.

BILAN CLASSES DE DECOUVERTE - Satisfaction des enseignants participant aux classes de découverte

- CE1/CM1 : Mademoiselle CATANAS - du 5 au 11 mai,
- CE2 : Mademoiselle MESGUICH - du 19 au 28 mai.

EVALUATION NATIONALES CE1 - du 25 au 30 mai 2009

% de bonnes réponses aux items	Français % des élèves	Mathématiques % des élèves
- 33%	2 %	2 %
Entre 33 et 50 %	8 %	13 %
Entre 50 et 66 %	34 %	50 %
+ de 66 %	56 %	36 %

Soit :

- Français : 90 % des élèves ont plus de la moitié des items corrects,
- Mathématiques : 86 % des élèves ont plus de la moitié des items corrects.

MISE EN SECURITE - A l'occasion de l'intervention des pompiers sur un essaim d'abeilles, l'équipe a eu l'occasion de faire un exercice de confinement avec suppression de la récréation.

Bilan : forte chaleur dans les classes + besoin des élèves de sortir pour aller aux toilettes.

TRAVAUX D'ETE

- Les murs de clôture côté rue de Dijon sont fragilisés par l'installation des panneaux électoraux. Un périmètre de sécurité est actuellement en place afin de limiter l'approche des élèves. Ce problème a déjà fait l'objet d'un signalement en mairie à la fois par la directrice et la fcpa.
- La disparition de matériel durant les vacances scolaires poussent les enseignants à demander une fermeture à clefs des armoires de leurs classes.
- Les enseignants regrettent que la demande de labourage de la parcelle de terre devant l'école n'est pas eu lieu pour mener le projet jardinage et cela malgré une réponse favorable de Madame le Maire en date du 8 avril 2009.

KERMESSE - Samedi 20 juin de 11h00 à 17h00

La formule proposée cette année est composée de la restauration et de stands de jeux.

Une information sera distribuée à l'ensemble des élèves via le carnet de correspondance, expliquant l'organisation de cette manifestation.

AUTRES REPRESENTATIONS

- Mardi 16 juin : Théâtre CE2 et CM1 - classes de Mesdemoiselles MESGUICH, CHALLENGE, Monsieur LACROIX - salle Jean Vilar
Chorale CE2 - classe de Madame REGOLA dans le préau à 18h30
- Vendredi 19 juin : Chorale et Théâtre CE2 - classe de Madame CUCIT dans le préau à 19h00.
- Samedi 20 juin : Kermesse de l'école.
- Lundi 22 juin : Chorale CP - classes de Mesdames MANDON et JOACHIM et Mademoiselle CATANAS
Danse CP - classe de Mademoiselle QUIGNIOT

Vous avez interrogé la fcpe ...



REPLACEMENT DES ENSEIGNANTS

Mail adressé à Madame DESCARPENTRIES - Inspectrice - le 10 avril 2009

Bonjour,

Le remplacement tardif d'enseignant lors d'absences non prévues (maladie) inquiète de plus en plus l'ensemble des parents de notre école ainsi que la fcpe.

L'École H. Barbusse a par le passé été confrontée à cette situation avec des remplacements effectués dans des délais tout à fait respectables (généralement le lendemain).

Aujourd'hui, les élèves sont amputés de quasi une semaine de cours (absences de Mesdames CHALLENGE et CUCIT qui n'ont été remplacées que les vendredis).

Cela semble peut-être peu sur une année scolaire mais la fcpe s'inquiète de la généralisation de ce système sur les prochaines années.

De nombreux parents se plaignent de ce qu'ils estiment être du non respect de l'obligation de scolarité :

L. 131-1 du code de l'éducation - L'instruction est obligatoire pour tous les enfants âgés entre six et seize ans.

Nous les avons d'ailleurs invité à contacter directement vos services afin de manifester leurs inquiétudes.

La fcpe souhaiterait communiquer auprès des parents sur les directives de l'Education Nationale concernant le remplacement des enseignants, c'est pourquoi nous vous remercions de nous adresser les informations qui nous permettons de les rassurer.

Par avance, merci de l'attention que vous porterez à notre demande.

Très cordialement,

Samya Esteves - Vice-Présidente fcpe H. Barbusse

Mail envoyé à Madame DESCARPENTRIES - Inspectrice - le 9 mai 2009

Madame l'Inspectrice,

Faute d'effectifs suffisants, les enseignants absents pour raisons de santé ou professionnelle ne sont plus systématiquement remplacés dans notre établissement.

Je me permets donc de vous envoyer ce mail, afin de vous confirmer que cet état de fait pose des problèmes aux parents d'élèves de notre école.

En effet, la semaine dernière les professeurs des 3 classes de CM2 étaient convoqués à une réunion et 1 seul remplaçant a pu être mis à disposition de notre établissement. De même, il a fallu une semaine d'attente pour qu'un remplaçant soit nommé dans le cadre de l'absence de Monsieur HAUTEMULLE.

Les enfants prennent du retard sur le programme ce que l'ensemble des parents ne peut accepter.

C'est pourquoi nous sollicitons de votre bienveillance le remplacement systématique des enseignants-absents afin d'assurer la continuité de l'enseignement à nos enfants et ainsi d'éviter un plus gros risque de difficultés et d'échecs scolaire.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête,

Très cordialement,

Maria GANITO - Présidente fcpe Henri Barbusse.

A CE JOUR AUCUNE REPONSE ECRITE NE NOUS EST PARVENUE

GREVE DES ENSEIGNANTS ET/OU DES PERSONNELS MUNICIPAUX

Le droit de grève en France est le droit reconnu et garanti par la constitution à tout salarié de cesser le travail pour manifester un désaccord ou revendiquer des améliorations d'ordre professionnel.

Qui renseigne les parents en cas de grève ?

S'il s'agit d'une grève Education Nationale	S'il s'agit d'une grève du personnel communal (animateurs, cantine)
La Directrice affiche les informations	La Mairie se charge d'informer les parents

Le délai légal du préavis est de 48 heures déposé par les syndicats. Chaque gréviste peut se manifester quant à lui le jour même.

Quels sont les délais pour informer les parents ?

Dans la mesure du possible les parents sont prévenus au moins 48 heures avant la grève. En effet les grévistes peuvent se faire connaître le jour même de la grève.

Lorsque l'ensemble des agents municipaux ne se positionnent pas gréviste, la Municipalité, pour des raisons de sécurité, (nombre d'encadrant enfants insuffisant) n'assure pas le périscolaire afin de ne pas être hors la loi.

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS A L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL

INSPECTION ACADEMIQUE

Monsieur MARCHAL

Inspecteur Académique

20 Quai Hyppolite Rossignol

77 010 MELUN CEDEX

Mitry- Mory,

Le 1er juin 2009

Objet : Demande de rendez- vous.

Monsieur l'Inspecteur,

Je sollicite de votre bienveillance la possibilité de vous rencontrer (avant la fin de l'année scolaire) dans le cadre d'un entretien relatif aux inquiétudes et aux interrogations des parents d'élèves de notre établissement.

Ainsi, j'aimerais m'entretenir avec vous au sujet :

- La nuit de mobilisation ainsi que de la pétition de soutien au renforcement des RASED dans les écoles de notre ville (dont vous avez reçu une copie),
- Le bilan de l'aide personnalisée et des stages de remise à niveau (notre association souhaiterait participer à un groupe de travail sur le sujet),
- Le renouvellement (actuellement incertain) de l'Emploi Vie Scolaire dans notre établissement (Copie du courrier envoyé à Monsieur Xavier DARCOS en annexe),
- Les difficultés de plus en plus importantes de remplacement des professeurs absents.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et reste, Monsieur L'Inspecteur d'Académie, à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Très cordialement,

Maria GANITO

Présidente FCPE H BARBUSSE.

ganito@orange.fr

06 34 45 37 17

REPONSE DE SON SECRETARIAT :

- IMPOSSIBLE DE NOUS RENCONTRER EN CETTE FIN D'ANNEE SCOLAIRE CAR AGENDA TROP CHARGE.
- NOUVELLE DEMANDE DE LA FCPE : UN RENDEZ-VOUS POUR DEBUT SEPTEMBRE 2009.

DYSFONCTIONNEMENT SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

Des parents de l'école Barbusse ont interpellé la fcpe au sujet de problèmes rencontrés par leurs enfants durant le temps périscolaire (animation et cantine).

Suite à une demande de rendez-vous Madame C. DUPONT nous a reçus.

La municipalité s'était engagée à revoir les dysfonctionnements et à faire le point avec les personnels de l'animation et de la restauration. Compte-rendu ci-après distribué à l'ensemble des parents en mai dernier.

Le 8 avril 2009

La Municipalité a répondu favorablement à une demande de rendez-vous de la fcpe Barbusse concernant les difficultés rencontrées par les enfants lors le temps de Cantine et Périscolaire. Date du rendez-vous : le 3 avril 2009

Présents :

- | | |
|---|---|
| - Madame Corinne DUPONT - Maire | - Madame G. HUOT- Service Enseignement |
| - Madame N. BOUADLA - Elue à l'Enseignement | - Madame S. ESTEVES - Vice-Présidente fcpe Barbusse |
| - Madame C. PARISEL - Directrice Générale Adjointe | - Madame P. PLAISANT - Elue fcpe Barbusse |
| - Monsieur F. DIAB - Directeur Service Enfance-Vacances | |

Bilan de la situation par la fcpe:	Bilan de la Municipalité :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Langage et comportement du personnel non adaptés aux enfants de primaire, ➤ Relations tendues entre les personnels municipaux, ➤ Intrusion dans l'école hors temps scolaire avec pour conséquences : casse de vitre, mégots et cigarettes retrouvés dans la cours, inquiétude pour les enfants participants au cours de portugais d'aller aux toilettes, ➤ Les parents n'ont pas reçu d'informations claires concernant les stages de remise à niveau. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rappel : il s'agit d'une grosse structure avec plus de 230 demi-pensionnaires, ➤ Jeux de bagarres amenant à la violence par un groupe d'élèves, ➤ Difficultés pour la Municipalité de recruter du personnel pour le temps méridien (soit 2 heures de travail par jour), ➤ Comportement inadapté du personnel d'animation, ➤ Lors de la présence du gardien, ce dernier fait systématiquement évacuer les lieux. Il n'a jamais autorisé les jeunes gens présents hors temps scolaire à jouer dans la cour. <p style="text-align: center;">Ce bilan explique mais n'excuse en rien le comportement inadapté du personnel</p>

ACTIONS DEJA MISES EN PLACE ET A PREVOIR PAR LE SERVICE ENFANCE-VACANCES :

- Monsieur DIAB a d'ores et déjà tenu compte d'appels téléphoniques de parents soucieux de la situation dans l'école et a eu un entretien avec le personnel concerné,
- Visite de l'école pendant le temps du déjeuner par Monsieur DIAB et Mesdames PARISEL et BAESKENS,
- Réorganisation l'équipe du personnel de cantine, avec mise en place après les vacances de Pâques,
- Re-dynamisation les équipes d'animation en place (réunion prévue avec la Coordinatrice de l'école : Alexandra),
- Formation les animateurs débutants dès que possibilité de stage,
- Prévention sur des comportements et les jeux parfois violents des enfants,
- Réflexion sur une autre approche des ateliers proposés. Salle périscolaire : Jeux de sociétés, Dessin - Préau : Tennis - Cour : Football et grands jeux..

COURS DE PORTUGAIS : pour des raisons de sécurité, la Municipalité projette de déplacer les cours à l'école Jean de Lafontaine.

STAGE DE REMISE A NIVEAU DURANT LES VACANCES DE PAQUES : La Municipalité a mis à la disposition de l'Inspection départementale les écoles Couperin, Barbusse et Van Gogh pour l'organisation des stages de remise à niveau. Madame Dupont a rappelé que la municipalité ne prendrait pas à sa charge les frais supplémentaires occasionnés par cette décision ministérielle : gestion du périscolaire, cantine et transport.

Durant les premiers jours de juin, les parents d'élèves nous ont, à nouveau, sollicité car après quelques semaines de bon fonctionnement, les problèmes rencontrés auparavant réapparaissent.

Mail adressé le 8 juin 2009 à Madame PARIZEL - Directrice Générale Adjointe

Bonjour,

Notre rendez-vous du 3 avril dernier, nous avait donné bon espoir quant aux changements de comportement des animateurs et du personnel de cantine à l'école Henri Barbusse.

Après 2 mois de fonctionnement, les changements opérés auprès du personnel de cantine s'avèrent efficaces et les retours que nous avons des parents sont plutôt positifs.

En revanche, la fcpe a, encore une fois, été sollicitée car l'attitude des animateurs - après une période plus calme - s'avère être à nouveau irresponsable.

Pour exemple :

- les appels téléphoniques personnels continuent,
- les enfants sont assis sur le bord des fenêtres,
- le langage a peu, voire pas changé (langage plus que familial).

J'ai d'ailleurs invité les parents à prendre contact directement avec les services compétents et la réponse pour plusieurs d'entre eux a été *"ça ne sert à rien puisqu'il n'y a pas eu de changement après la dernière réunion"* ;

Serait-il possible, de vous rencontrer à nouveau ?

Pour :

- faire le point sur ce qui avait été décidé lors de la dernière réunion,
- que la fcpe puisse se positionner et éventuellement mettre en place des actions qui permettraient d'améliorer la situation,

A moins d'un mois de la fin des classes, je souhaiterais que ces dysfonctionnements puissent trouver une issue positive afin que nous débutions l'année scolaire 2009/2010 dans de meilleures conditions et enfin pourvoir prétendre à un service normal de périscolaire.

Dans l'attente de vous lire.

Très cordialement,

Samya Esteves

Vice-Présidente fcpe Barbusse

0689955065

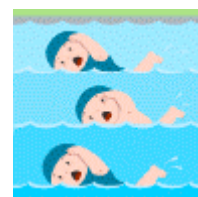
LA FCPE EST EN ATTENTE D'UNE REPONSE.

PISCINE CM2 : « SAVOIR NAGER ET SE SAUVER »

En début d'année scolaire, une nouvelle directive de l'Education Nationale demandait à la Municipalité de tester tous les élèves de CM2 sur le thème «savoir nager et se sauver». Il s'agissait de tester le niveau des élèves de CM2 afin de proposer aux non-nageurs des cours de remise à niveau (bilan 25% de non-nageurs)

Bilan de Madame BAESKENS- Responsable Service Enseignement, après ces cours de remise à niveau :

- les élèves de CM2 ont suivi des cours de rattrapage en allant à la piscine avec d'autres classes du même établissement qui avaient des créneaux piscine.
- tous les cm2 ont été testés.
- tous les élèves qui avaient besoin d'un enseignement complémentaire ont eu les séances nécessaires.
- **à ce jour il reste toujours 10 % de non-nageurs.**



REUNION AMENAGEMENTS-CIRCULATION AUX ABORDS DE LA RENEUSE
CIRCULATION CARREFOUR RUE DE NANTES/RUE DE VOLTAIRE/AVENUE LA BORDIERE

Courrier adressé à Madame C. Dupont - le 15 juin 2009

Objet : Circulation carrefour Rue de Nantes/Rue de Voltaire/Avenue la Bordière

Madame Le Maire,

Lors de la Réunion Aménagements-Circulation aux abords de la Réneuse du jeudi 4 juin dernier au quartier de l'Orangerie, vos services ont présenté différents projets de circulations et d'aménagements auxquels nous avons porté toute notre attention en tant que Mitryens et parents élus.

En effet, cette nouvelle zone d'habitation, et la circulation qui va en découler, va incontestablement avoir des répercussions sur l'ensemble du quartier et particulièrement aux abords des écoles Emile Zola, Henri Barbusse et du collège Erik satie.

Notre inquiétude se porte sur la mise en sécurité du carrefour Rue de Nantes/Rue de Voltaire/Avenue la Bordière. Nous souhaitons vous rappeler que c'est un carrefour où se croisent chaque matin des dizaines d'élèves allant vers le collège et d'enfants se dirigeant vers les écoles Emile Zola et Henri Barbusse.

Les informations reçues lors de cette réunion nous indiquent qu'environ 120 véhicules/heure circuleront sur cet axe (aux heures de pointe). Je tiens à vous signaler que cet endroit est d'ores et déjà un lieu à risques propices aux accrochages matériels et aux altercations verbales régulières.

La fcpe a été informée qu'aucun aménagement pour sécuriser ce rond-point n'est prévu dans cadre du projet de la Réneuse, car trop éloigné de la nouvelle zone d'habitation. Toutefois, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les aménagements qui seront prévus, par ailleurs, pour la mise en sécurité de ces différents axes suite à l'afflux de circulation apporté par ce nouveau quartier.

Enfin, je profite de ce courrier pour vous demander quelles seront les mesures de protection envisagées pour la circulation cycliste entre la place Salvador Allende et le collège Erik Satie.

Dans l'attente de vous lire.

Très cordialement,

Samya ESTEVES
Vice-Présidente fcpe H. Barbusse
06 89 95 50 65 - samya.esteves@wanadoo.fr

Courrier adressé très récemment - en attente de réponse.

La fcpe vous informera des suites du dossier lors du premier journal trimestriel de année scolaire 2009/2010.

Info Année Scolaire 2009/2010



QU'EST CE QU'UN REPRESENTANT DE PARENTS D'ELEVES FCPE ?

Les parents d'élèves élus d'un établissement du second degré sont membres à part entière de ces instances participatives et siègent au conseil d'administration : ils ont voix délibérative. À votre demande, ces mêmes représentants peuvent assurer un rôle de médiateur auprès de la communauté éducative.

QU'EST CE QUE LA FCPE :

La fcpe est la première fédération de parents d'élèves. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. La fcpe est une force de proposition et d'action.

LA FCPE COMPTE AUJOURD'HUI :

- 300 000 adhérents,
- 120 000 parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration,
- 20 000 conseils locaux
- 100 associations départementales et extra-métropolitaines et des représentants dans les établissements français à l'étranger.

Fondée en 1947, la Fédération des conseils de parents d'élèves est reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.



URGENT

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

**UN CERTAIN NOMBRE DE PARENTS ELUS QUITTANT L'ECOLE PRIMAIRE,
LA FCPE BARBUSSE RECHERCHE DES PARENTS VOLONTAIRES POUR
REJOINDRE L'EQUIPE DES DELEGUES DE PARENTS**

FAITES VOUS CONNAITRE AUPRES DE MARIA GANITO - PRESIDENTE
AU 06 34 45 37 17 OU ganito@orange.fr

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2009/2010 - ZONE C : BORDEAUX, CRETEIL, PARIS, VERSAILLES

Rentrée scolaire des enseignants	Mardi 1er septembre 2009	
Rentrées scolaires des élèves	Mercredi 2 septembre 2009 (Collèges et Lycées) Jeudi 3 septembre 2009 (Maternelles et Primaires)	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 23 octobre 2009	Jeudi 5 novembre 2009 (*)
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2009	Lundi 4 janvier 2010 (*)
Vacances d'hiver	Vendredi 19 février 2010	Lundi 8 mars 2010 (*)
Vacances de printemps	Vendredi 16 avril 2010	Lundi 3 mai 2010 (*)
Vacances d'été	A partir du Vendredi 2 juillet 2010	

(*) jour de reprise des cours
Sources : www.ac-creteil.fr

FCPE ERIK SATIE

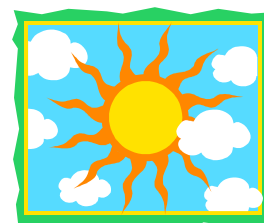
Réunion de présentation pour l'année scolaire 2009/2010 :
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009 A PARTIR DE 20H00
Maison de Quartier de l'Orangerie



REMERCIEMENTS

LA FCPE REMERCIE :

**L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET LA DIRECTION DE L'ECOLE HENRI BARBUSSE
MADAME LE MAIRE, LES SERVICES ENSEIGNEMENT ET ENFANCE ET SPORT
POUR L'ENSEMBLE DES REPONSES APORTEES AUX PARENTS.**



LA **fcpe** VOUS SOUHAITE DE TRES BONNES VACANCES